

Chiffres et éléments clés

- Plan Provincial de Mobilité => scénario tendanciel : +30% de déplacements..
- Un plan Provincial de Mobilité (PPMBW), Des PCM dans cinq communes limitrophes
- Déplacements domicile – travail :
 - 1 travailleur sur 2 exerce une activité dans le Brabant wallon, 1 sur 4 à Bruxelles et 1 travailleur sur 5 dans une autre province
 - La part modale de la voiture est supérieure à la moyenne régionale qui était de 76,1% et à la moyenne provinciale qui est de 74,8% pour la même année. **51 voitures pour 100 h. (2009)**
 - Le train est utilisé par 12% des travailleurs, le bus, 3% des travailleurs, le vélo et la marche à pied sont dérisoires, le covoiturage est en-dessous de la moyenne provinciale.
- Déplacements domicile – école :
 - Destinations principales hors Genappe : Nivelles, Ottignies, Bruxelles et Court St Etienne
 - A Genappe : l'utilisation de la voiture est légèrement inférieure à la moyenne régionale (-2%), mais situation très variable d'une école à l'autre.
- Réseau routier : 458 km de voiries dont 398 de petites voiries vicinales.
- Stationnement : 500 places de parking au centre (Lilas, Plaine Com., E2000, Eglise, Station)
- Accidents : Le nombre d'accidents est relativement stable mais le nombre de tués et de blessés graves est en nette augmentation durant la période 2007-2009
- 5 lignes du TEC Brabant Wallon et 2 lignes du TEC Charleroi (365a et 366)
- Gare de Nivelles à +/-9km et Ottignies à +/- 13km (depuis Genappe Centre - accessible en vélo)
- Plusieurs projets urbanistiques avec des incidences en matières de trafic et de stationnement.



« Dires d'acteurs... »

« Transports en commun : mauvaise desserte dans les villages (notamment à Baisy-Thy, hors Dernier Patard, Glabais) » - Consultation villageoise et GT Conseillers Communaux

« Problèmes de sécurité routière : vitesse excessive dans les villages (Rue Astrid et après le cimetière de Glabais = 1 mort, Promelles, Vieux-Genappe, rue de Nivelles) et manque de visibilité (étroitesse au centre de Loupoigne) » - consultation.villageoise
Sécuriser toutes les entrées de Genappe (vitesse excessive) – GT Social

Constats rédigés

Territoire

- La commune de Genappe doit faire face aux défis de la périurbanisation principalement de Bruxelles et à une croissance continue des déplacements automobiles. L'absence de densité de population et l'éparpillement de l'habitat et des activités ont favorisé l'utilisation presque exclusive de la voiture et limitent la performance du transport public.
- Le Plan provincial de mobilité du Brabant wallon a dressé des recommandations. Celles-ci devraient pouvoir être appliquées lors des réflexions sur les différentes zones à développer sur la commune tout en veillant à endiguer la dissémination de l'habitat sur le territoire.
- Le territoire communal jouit d'une position centrale dans la province du Brabant wallon et est très accessible. Cette position lui offre ainsi des connexions aisées vers les gares de Nivelles et d'Ottignies. Toutefois, les temps de parcours de porte à porte en transport public (Intermodalité Bus/Train) sont fort pénalisants et permettent difficilement de concurrencer la voiture à l'exception des déplacements vers Bruxelles. Notons que l'offre bus directe vers Bruxelles est limitée (1 lignes) et pénalisée par la densité du trafic. Les connexions internes au Brabant wallon sont très lacunaires (excepté rapido)
- Les autorités communales ont mené des efforts pour apaiser la circulation au centre de Genappe par le réaménagement de la place principale et des voiries avoisinantes. De plus, le centre-ville est relativement préservé des mouvements Nord-Sud grâce au contournement routier sur la RN5. Il sera nécessaire de procéder à de nouveaux aménagements mais pas seulement dans le centre de l'entité notamment afin de faciliter les déplacements à pied et à vélo. A cet égard, Genappe dispose d'un potentiel évident d'augmentation des déplacements à vélo étant donné que la commune est traversée par le RAVeL. Le PCM est l'occasion de travailler à la cyclabilité de la commune.
- Enfin, Genappe a déjà mis en place de nombreuses structures de concertation qui abordent notamment les questions de mobilité. Ces structures devront être mobilisées pour affiner les projets et permettre une réelle dynamique avec l'ensemble des acteurs institutionnels mais également avec les citoyens.

Les politiques menées (actions de la collectivité)

- Plusieurs commissions (CCATM, Commission consultative circulation et mobilité, commission sentier..)
- Un PCM et un Schéma de structure en cours d'approbation
- Plan Provincial de Mobilité du Brabant Wallon
- Mise en œuvre d'une voie verte et projets Pics Verts
- Aménagement RAVeL et Pré RAVeL
- Mobilité solidaire : Asbl « Coups de pouce »
- Primes Vélos électriques
- Etude du stationnement pour Genappe Centre.
- VAP (Voitures A Plusieurs)

Les meilleures pratiques vers un développement durable

- Acquisition d'un vélo électrique par les services communaux

Atouts

- Excellente accessibilité routière et pas de besoins importants de création de nouvelles infrastructures routières (Des habitants en expriment le besoin cependant).
- Lignes de bus (Rapido 4 – axes Est/Ouest) performantes ; nombreuses lignes de bus mais pas tjrs de bon niveau.
- Réserves foncières disponibles à proximité du centre-ville
- Présence du RAVeL comme vecteur pour les modes doux
- Rénovation progressive du centre-ville en faveur des modes piétons et contournement du centre-ville via la RN°5 (*manque : aménagements cyclables*) . Tout le centre de Genappe est facilement accessible pour les piétons
- Plusieurs études récentes de planification
- Offre de stationnement importante, étude pour le centre ville en cours
- Peu de nuisances liées au trafic de poids lourds (sauf N93)
- Mise en place de systèmes de réduction de la vitesse (refusé à certains endroits ?)
- Présence d'associations très actives et nombreux organes de discussion et de concertation
- Brigade de policiers à vélo
- Ravel, propice à la pratique du vélo
- Maillage de sentiers existants, promenades, balisages...

Faiblesses

- Pas de connexion au chemin de fer et transport public peu performant surtout en interne au Brabant wallon, très peu d'abonnés au transport public, manque de parking pour le covoiturage le long des axes structurants, prévoir des liaisons rapides aux gares RER (Nivelles, Ottignies , LLN)
- Croissance du nombre d'accidents avec blessés graves et tués (N25, Quatre Bras et Longchamps, RN237, RN93, Rue champs des oiseaux..)
- Insuffisance d'aménagements cyclables sur les voiries communales et parking sauvage sur les pistes cyclables (entre les Deux Saules et la N5) ou mauvais entretien. Circuits cyclables et piétons à développer, avec plan d'ensemble et balisage. Réseau vers le centre
- Cheminements piétons peu confortables et sécurisés en-dehors du centre de Genappe, stationnement anarchique dans les villages, chemins communaux fermés ...
- Trafic augmenté et circulation difficile aux abords d'équipements (écoles, lieux publics)
- Trafic augmenté en corrélation avec l'augmentation de population et du nombre de logements, plusieurs itinéraires de transit vers les axes structurants, traversée poids lourds...
- Dimensionnement des voiries ou aménagements routiers pas toujours adaptés aux engins agricoles
- Problèmes de sécurité routière : vitesse excessive dans les villages et manque de visibilité?
- Faiblesse des transports en commun sur l'axe Nord/Sud.

Opportunités

- Finalisation du PPMBW et des PCM des communes voisines ce qui permet une approche concertée
- Arrivée du RER et combinaison train + voiture est compétitive pour certaines destinations (Nivelles, Braine l'Alleud, Ottignies, Louvain La neuve (parking RER), Villers-la-Ville)
- Prise de conscience des citoyens et souhait de changement
- Nouveaux projets d'urbanisation et d'aménagement du territoire
- Nouveau Contrat de gestion TEC- Redéfinition de l'Offre

Menaces

- Risque majeur en cas d'augmentation forte des prix des produits pétroliers car commune très orientée vers les déplacements automobiles
- Croissance forte du nombre d'immatriculations et charges de trafic en augmentation.
- Nouveaux projets d'urbanisation et d'aménagement du territoire